

# Fermoscopie



## Une exploitation maraîchère dans l'Entre-Deux-Mers

La Chambre d'Agriculture,  
mon partenaire au quotidien



## Présentation de la ferme

- Statut juridique : entreprise individuelle
- 1 exploitant + salariée 3h/semaine + aide familiale = 1,5 ETP
- BTS horticulture, expérience sur exploitation viticole puis horticole
- Installation juin 2017
- Autres productions : arboriculture (pommiers) et céréales (blé et tournesol)
- Création d'exploitation en milieu rural
- Surface agricole utile (SAU) totale : 5,3 ha
- SAU maraîchage : 2,92 ha avec 1 000 m<sup>2</sup> sous serres
- Problème foncier : très convoité par les viticulteurs, intervention de la SAFER pour 2 ha.

## Moyens de production

### Caractéristiques du sol

- Sol argilo-limoneux (50%-50%)
- Terre un peu difficile à travailler mais très bien pour les cultures

### Irrigation

- Système : aspersion et goutte à goutte
- Origine de l'eau : forage domestique
- Surface irriguée : 2 ha irrigués mais tout est irrigable

### Matériel agricole

- Outil de traction : 1 tracteur (4 RM-75 CV)
- Outils de travail du sol : charrue, disques et broyeur
- Outils de semis / plantation : planteuse
- Outils de désherbage : bineuse, herse étrille et outils à main
- Outil de pulvérisation : un pulvérisateur
- Véhicule de transport, livraison : une fourgonnette et un quad
- Autres outils : outils à main

Une partie du matériel est prêtée par les agriculteurs des alentours, il s'agit d'un échange de bons procédés.

## Moyens techniques

Système conventionnel raisonné

### Surface couverte

1 000 m<sup>2</sup> sous serre (tunnel froid)

### Couverts intermédiaires

- Plein champ automne : mélange de féverole, vesce et avoine
- Pas de couvert sous serre du au manque de place

### Fertilisation

- Engrais organique (végéthumus)
- Engrais complet minéral

### Gestion de l'enherbement

- Sous serre : désherbage manuel
- Plein champ : désherbage chimique et mécanique + paillage plastique et toile tissée

### Gestion des bioagresseurs

- Principales maladie : mildiou
- Principaux ravageurs :
  - Pucerons
  - Mouches du poireau et de la carotte
  - Acariens
- Moyens de lutte :
  - Serre : lutte biologique avec lâcher d'insectes
  - Plein champ : Insecticides et produits phyto sanitaires
- Rotation sans retour pendant 3 ans



## Productions

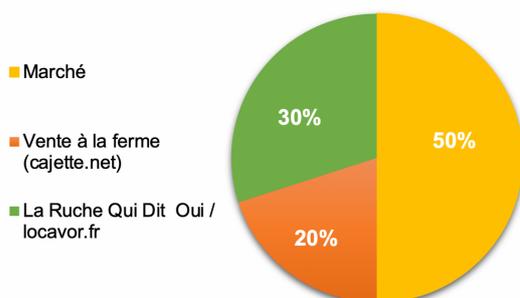
- Une vingtaine d'espèces est produite sur l'exploitation
- Tous les plants sont achetés
- Espèce facile à cultiver : courges
- Espèce difficile à cultiver : carottes (désherbage)

## Temps de travail

- Saison creuse : selon l'exploitant il n'y a pas de saison creuse car il doit toujours s'occuper des légumes d'été ou d'hiver. 8h/jour l'hiver
- Saison pleine : 12h/jour l'été
- travail 6j/7
- Nombre de congés par an : 2 semaines (une l'été et une à Noël)
- Avantages du métier :
  - Etre indépendant
  - Avoir une certaine liberté de décision
  - Voir pousser ses légumes
- Inconvénients du métier :
  - Activité météo dépendante
  - Charge de travail importante
- Pénibilité de travail selon l'exploitant : 4 (de 1 = peu pénible à 5 = très pénible)
- Travaux les plus pénibles : le désherbage manuel

## Commercialisation

### Chiffre d'affaires en % selon le mode de commercialisation 2019



## Chiffres clés

- 2,92 ha en maraîchage/UTH
  - 3,4% de surface en maraîchage sous abris
  - 28 074€ CA en maraîchage/UTH (2018)
  - 34 480€ CA en maraîchage/UTH (2019)
  - 11 126€ EBE/UTH (2018)
  - 14 995€ EBE/UTH (2019)
  - Performance économique : EBE/CA (2018) = 40%
  - Performance économique : EBE/CA (2019) = 43%
- En moyenne 54 h/UTH/semaine sur l'année

## Résultats économiques (atelier maraîchage)

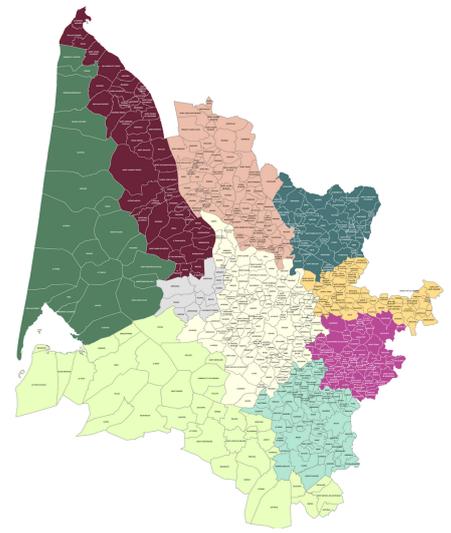
	2018 Année 1	2019 Année 2	2020 Année 3
<b>PRODUITS :</b>			
Chiffre d'affaires vente de légumes (CA)	28 074 €	34 480 €	57 078 €
Aides et subventions	1 222 €	1 751 €	1 820 €
<b>CHARGES :</b>			
Charges opérationnelles (A)	6 818 €	7 287 €	10 665 €
dont semences et plants	4 050 €	5 002 €	7 328 €
dont produits de défense de végétaux	799 €	833 €	1 577 €
dont engrais et amendements	1 969 €	1 452 €	1 760 €
Autres charges d'approvisionnement (B)	3 342 €	1 970 €	9 907 €
Charges externes (C)	1 254 €	2 724 €	4 194 €
Charges de structure (hors amorts. et frais financiers) (D)	6 800 €	8 871 €	11 515 €
dont charges de main d'œuvre (salaires +cotis)	2 614 €	2 810 €	4 338 €
dont frais de mécanisation	4 186 €	6 061 €	7 177 €
Amortissements et frais financiers (D)	6 045 €	6 173 €	6 641 €
<b>Total Charges d'Exploitation (A+B+C+D)</b>	<b>22 250 €</b>	<b>27 025 €</b>	<b>31 407 €</b>
	<b>2018 Année 1</b>	<b>2019 Année 2</b>	<b>2020 Année 3</b>
Marge brute (CA – charges opérationnelles)	21 256 €	27 193 €	46 413 €
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	11 126 €	14 995 €	19 425 €
Annuités	1 553 €	2 753 €	2 800 €
Revenu disponible (EBE – annuités)	9 573 €	12 242 €	16 625 €
Résultat courant (EBE – amorts – frais financiers)	5 081 €	8 822 €	12 784 €

- Investissements (hors foncier) depuis l'installation de l'atelier maraîchage : 80 000€
- Aide à l'installation de 15 500€ (DJA) dont 12 400€ perçus à l'installation
- Prélèvements mensuels personnels : 700 €/mois (choix de ne pas prélever plus pour garder de la trésorerie) + salaire du conjoint
- Objectifs à atteindre : augmenter le chiffre d'affaires pour pouvoir embaucher quelqu'un et avoir une rémunération plus importante

## Perspectives et projet d'investissement

- Achat d'une chambre froide d'ici 2 ans
- Mise en place d'une 7ème serre de 300m2

“ Le mot de l'exploitant : "Avant de s'installer en maraîchage sur une parcelle il est primordial de s'assurer que la terre soit adaptée au maraîchage et qu'il soit possible d'irriguer. "



### Contacts :

**Olivier CHAPOULIE**

[o.chapoulie@gironde.chambagri.fr](mailto:o.chapoulie@gironde.chambagri.fr)

05 24 44 99 43 / 06 25 20 10 76

**Alexis NAULLET**

[conseilmaraichage33@gmail.com](mailto:conseilmaraichage33@gmail.com)

07 67 86 46 25



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
GIRONDE



[gironde.chambre-agriculture.fr](http://gironde.chambre-agriculture.fr)

Rédaction : Aurore PARADIS-HIARE

Date de création : juillet 2021

Conception : Chambre d'Agriculture Gironde

Crédit photo : Chambre d'Agriculture Gironde - Juillet 2021